

INDEMNITES D'ARBITRAGE

DIVISIONS	1ER ARBITRE	2EME ARBITRE	MARQUEUR
ELITE M&F (facturées aux GSA avec les redevances sportives)	35 €	35 €	11 €
NAT 2 M&F (facturées aux GSA avec les redevances sportives)	30 €	30 €	11 €
NAT 3 M&F (facturées aux GSA avec les redevances sportives)	27 €	27 €	11 €
Indemnité complémentaire d'arbitrage de match en semaine - Championnat de France - Arbitre de réserve (match international)	150 € AU DELÀ DE 200 KMS ALLER (réglée par la FFVB)		
Indemnité complémentaire d'arbitrage match le dimanche après 17h00	90 € (réglée par la FFVB)		
Frais hôteliers pris en charge si distance supérieure à 200 Km (sur présentation de justificatif)	plafonnés à 80 € sur Paris plafonnés à 70 € en Province		
Rencontres couplées Match vendredi/samedi et/ou samedi/dimanche	Un repas plafonné à 20 € sur présentation de justificatif est pris en charge sur le repas de midi du 2 ^{ème} match. Conditions de distance inchangées		
COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 3 équipes	Besoin : 2 arbitres	Marqueur	
M20, M17, M15	22 € par équipe et par arbitre	11 €	
M13 (un seul arbitre par tournoi)	22 € par équipe	11 €	
COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 4 équipes	Besoin : 2 arbitres		
M20, M17, M15	4 arbitres : 63 € par équipe 3 arbitres : 48 € par équipe 2 arbitres : 32 € par équipe	15 €	
M13 (deux arbitres par tournoi)	32 € par équipe et par arbitre	15 €	
Coupes de France jeunes	Forfait repas plafonné à 10 € sur présentation de justificatif (réglé par la FFVB)		
Coupe de France seniors LNV/FFVB	Voir cahier des charges en vigueur		
Matchs internationaux Arbitre de réserve (à l'exception des Coupes d'Europe)	100 € par jour de présence + déplacement organisé par la CCA		
Arbitres - Matchs internationaux	85 € par jour de présence + frais de déplacement Indemnité complémentaire match en semaine : 150 € AU DELÀ DE 200 KMS ALLER		
Coupe d'Europe (à la charge de l'organisateur) Champion's League, Challenge Cup et CEV CUP Arbitre de réserve (désigné par la CCA) : Voir le cahier des charges de la CEV	Les arbitres à plus de 200 Kms ALLER devront contacter les clubs pour les modalités de déplacement et de séjour. Si déplacement en voiture : indemnité CEV + Km (si autorisation préalable de la CCA)		
Juges de lignes (rencontres internationales ou phases finales)	50 € + frais de déplacement		
Marqueurs (rencontres internationales ou phases finales)	35 € + frais de déplacement		
Formation CCA encadrement de stage	70 €/jour + frais de déplacement		
Formation CCA Observations/supervisions d'arbitres	70 €/jour + frais de déplacement		
Beach volley tournois internationaux (hors désignations FIVB ou CEV)	80 € par jour de présence + déplacements organisés par la CCA		
Beach volley tournois nationaux Arbitres, Juges Arbitres, Superviseur	80 € par jour de présence + frais de déplacement		

SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

REMBOURSEMENT VOLLEY-BALL Indemnité kilométrique Aller/Retour	<p>Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement <400 Kms Aller < 400 Kms Aller : prise en compte des frais de péage</p> <p>Si >400 Kms Aller : prise en charge par la CCA (train/avion)</p> <p>Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.45 €/Km Accord CCA nécessaire</p>
REMBOURSEMENT BEACH VOLLEY	<p>Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement <300 Kms Aller < 300 Kms Aller : prise en compte des frais de péage</p> <p>Si >300 Kms : prise en charge par la CCA (train/avion)</p> <p>Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.45 €/Km Accord CCA nécessaire</p>